

Madame, Monsieur

Candidate aux élections législatives de la 6ème circonscription du Haut Rhin, en réponse à votre questionnaire, je vous adresse les propositions N°141 à 149 ,relatives au programme Education de l'UPR pour les élections des 11 et 18 juin prochain

141

En finir avec la société du simulacre et du faire semblant, l'apprentissage passe par l'effort et la persévérance, piliers du développement de l'estime de soi.

Les savoirs doivent revenir au cœur des apprentissages pour donner de réelles bases solides sur lesquelles s'appuyer pour développer l'esprit critique des futurs citoyens.

Il faut remettre au goût du jour l'attribution des prix et des bourses d'excellence.

La vraie valeur des diplômes doit être réintroduite et les validations par compétence supprimées afin que les évaluations reflètent le niveau réel des élèves.

142

Former des citoyens instruits et libres

Les années d'école élémentaire doivent être consacrées à l'apprentissage de l'écriture, du français, du calcul, de l'histoire et de la géographie françaises.

Il faut pour cela réviser les volumes horaires attribués, tout en conservant du temps pour les activités artistiques et sportives.

Donner la préférence aux méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture ayant fait leurs preuves.

L'histoire doit être débarrassée de tout dogmatisme et observer une obligation de réserve sur les événements trop contemporains.

143

Veiller à l'indépendance et à la neutralité de l'éducation nationale en créant un conseil de l'éducation et un conseil des programmes libérés de l'influence du monde économique, et constitués de membres issus des communautés littéraire, scientifique et éducative

144

La loi doit prohiber la promotion du consumérisme au sein des établissements et ces derniers privilégier l'utilisation des logiciels libres.

La préférence réglementaire doit être donnée aux partenariats publics.

145

Bâtir une école moderne et sereine tournée vers l'avenir

En créant un CAPES d'informatique en vue d'un enseignement au lycée, tout en prônant l'utilisation modérée et intelligente des nouvelles technologies

L'ouverture à toutes les cultures du monde doit être valorisée en ne privilégiant pas systématiquement l'apprentissage de l'anglais et des cultures anglo-saxonnes.

Les établissements vétustes seront remis aux normes et rénovés.

146

Offrir l'accès au savoir à tous et favoriser la mixité sociale

En garantissant l'accueil dans de bonnes conditions des élèves en situation de handicap respectant l'esprit d'égalité et de fraternité républicaines et en développant des structures permettant, en fonction du handicap, d'amener l'enfant à être capable d'intégrer l'école dans les meilleures conditions possibles pour lui.

Il faut enrayer la création de ghettos scolaires en obligeant les mairies à répartir de façon équilibrée les logements sociaux autour des différentes écoles primaires de la commune.

147

Valoriser les filières professionnelles en facilitant plus tôt la découverte de la voie professionnelle sans modifier l'obligation d'instruction jusqu'à l'âge de 16 ans

Les concours du type « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti » ou le concours général des métiers doivent être mis en avant.

148

Assurer la paix dans les établissements et dans les classes :

- en encadrant les établissements par suffisamment de personnel non enseignant correctement formé et soutenu : conseillers d'orientation-psychologues, CPE, assistants d'éducation, surveillants, infirmiers et médecins ;

- en adoptant des mesures d'urgence destinées à assurer la couverture de tous les besoins tant que le nombre d'enseignants restera insuffisant.

Le rôle et l'indépendance de l'enseignant seront réaffirmés afin de garantir une nécessaire discipline au bon déroulement des cours.

Affecter des enseignants chevronnés dans les zones d'éducation prioritaire et leur accorder des primes mensuelles significatives.

149

Rendre attractif le métier d'enseignant :

- en augmentant substantiellement la rémunération des enseignants en début de carrière ;

– en développant une formation initiale permettant une vraie découverte du métier, un encadrement plus long et plus structuré une fois le concours passé, et une formation continue répondant aux besoins exprimés.

– en permettant aux enseignants volontaires, en fin de carrière, de s'investir dans l'encadrement et le soutien des plus jeunes dans le métier au lieu de partir directement à la retraite

– en assurant leur confort moral, leur liberté pédagogique ainsi que leur sécurité dans et en dehors des établissements difficiles

Concernant les retraites:

L'UPR veut pérenniser et consolider notre système de retraites par répartition. .

Il proposera de réexaminer de façon générale et complète la gestion des retraites dans un cadre dégagé des instructions européennes, l'arrêt immédiat de l'augmentation du nombre d'annuités et du report de l'âge légal de départ à la retraite

L'UPR proposera la mise en place du référendum d'initiative populaire pour les grands sujets nationaux

dans l'espoir d'avoir apporté réponse à vos questions, je vous prie de recevoir, Madame,
Monsieur mes salutations respectueuses

De Maestri Fausta

Candidate aux élections législatives

6ème circonscription

Haut Rhin